

Arrêté du 24 Joumada Ethania 1442 correspondant au 7 février 2021 modifiant l'arrêté du 3 Ramadhan 1440 correspondant au 8 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil d'orientation du centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE).

Par arrêté du 24 Joumada Ethania 1442 correspondant au 7 février 2021, l'arrêté du 3 Ramadhan 1440 correspondant au 8 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil d'orientation du centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) est modifié comme suit :

« — M. Mohamed Louhaidia, représentant du ministre du commerce, président, en remplacement de M. Aissa Bekai ;

— M. Sofiane Iftene, représentant du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, membre, en remplacement de M. Karim Rekkam.

— (le reste sans changement) ».